

Bourses mobilités 2020

OBJECTIFS

Financement de :

- bourses destinées aux personnels et doctorants (hors dernière année de thèse ou post-doc) de la région, travaillant sur une thématique appliquée au cancer et souhaitant se former dans d'autres laboratoires (régionaux, nationaux ou internationaux), afin que de nouvelles techniques/thématiques puissent être développées sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Ou

- L'accueil d'un expert (français ou étranger) sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour former le personnel du laboratoire d'accueil à une nouvelle technique ou un savoir-faire sur une thématique appliquée à la cancérologie, afin d'être exploité par la suite par le laboratoire d'accueil

DUREE DE LA MOBILITE

La mobilité ne pourra s'effectuer que dans le cadre d'un déplacement ponctuel (entre une semaine et 3 mois). Le financement accordé ne pourra pas s'inscrire dans le cadre d'une année sabbatique et d'accueil du bénéficiaire dans un autre laboratoire (en France ou à l'international).

FINANCEMENT

2.500€ maximum.

Le financement concerne uniquement les frais d'hébergement et les frais de déplacement (train, avion, en classe économique, co-voiturage). Les frais de restauration et location de voiture ne sont pas éligibles.

- les frais d'hébergement: maximum 110€/nuit en province et 150€/nuit à Paris et à l'étranger
- les frais de transport : train en 2nde classe, avion en classe économique

Les frais seront préférentiellement réglés directement par le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ENGAGEMENT DU BENEFICIAIRE

Un retour sur les techniques/approches apprises pourra être demandé pendant le Séminaire annuel du Canceropôle.

CALENDRIER, MODALITE DE SOUMISSION, EVALUATIONS

Les demandes peuvent être déposées au fil de l'eau sur la plateforme dédiée : [lien sur la plateforme](#).

Les demandes seront étudiées lors des Comités Scientifiques (mars, juin, septembre/octobre).